

*Cette épreuve comporte quatre (04) pages numérotées 1/4, 2/4, 3/4 et 4/4.*

**TEXTE 1 : LE FRANC CFA SURVIVRA-T-IL A L'EURO ?**

Quatre hypothèses se dessinent aujourd'hui pour l'avenir de la zone franc. Selon la première d'entre elles, le franc CFA est arrivé à l'euro, mais le Trésor public français continue à garantir sa convertibilité à travers le compte d'opération. Plusieurs observateurs avertis pensent qu'une telle opération sera possible en vertu de l'article 109-5 du traité de Maastricht autorisant les Etats de l'union européenne à conclure des accords internationaux sans préjudice pour le système européen des banques centrales. Cette hypothèse théorique est loin d'être acquise, d'autant que les pays européens n'accepteront pas que la France conserve indéfiniment une liberté d'action totale vis-à-vis des partenaires africains.

Une deuxième hypothèse consiste en un rattachement du franc CFA à l'euro avec la création d'une zone monétaire euro-africaine. Il reviendrait alors à la future banque centrale européenne de garantir le franc CFA. La brèche ouverte par certaines dispositions des accords de Lomé III, dans son article 229, autorise en effet les interventions financières communautaires dans les Etats ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique) en unités de compte européennes (euro), en introduisant par-là une liaison directe et officielle entre l'euro et les monnaies des Etats ACP et singulièrement le franc CFA. De même, la convention de Lomé IV, dans son article 273, prend acte de l'existence « d'arrangements monétaires spécifiques entre certains pays de l'union européenne et certains pays ACP »

Par ailleurs, la déclaration relative à la coopération monétaire entre l'Union européenne et les pays tiers adoptée par les conférences des représentants des gouvernements des Etats membres et annexe à l'acte final, pourrait aussi servir de base de départ à une coopération monétaire euro-africaine, bien qu'elle soit dépourvue de portée juridique « la communauté cherche à contribuer à la stabilité des relations monétaires internationales »

A cet effet, la communauté est disposée à coopérer avec d'autres européens ainsi qu'avec les pays non européens avec lesquels elle entretient des relations économiques étroites ? Vu la densité des relations commerciales et financières entre les pays européens et ceux d'Afrique appartenant à la zone franc, une zone monétaire élargie paraît et offrirait certains avantages au pays du continent africain : la suppression des incertitudes de change, une plus grande stabilité des ressources d'exportation des produits de base, des coûts d'approvisionnement faibles liés à la chute des coûts de production de Europe ; des conditions plus attractives pour les capitaux étrangers encouragés par la convertibilité indirecte en devise, etc.

Il ne faut toutefois pas perdre de vue les contraintes inhérentes à une telle zone monétaire pour les pays africains en raison des différentiels de développement. Et les modalités de l'arrimage du franc CFA à l'euro, sont encore à définir : soit en reproduisant

le modèle actuel, c'est-à-dire une parité fixe entre un franc CFA propre à chaque pays africain et l'euro, avec une possibilité de fluctuation autour d'un cours pivot. Cette dernière possibilité présente le désavantage d'un éclatement interne des unions monétaires régionales (Afrique de l'Ouest et Afrique de Centrale)

Une troisième hypothèse consiste en l'éclatement monétaire de la zone franc, consacré par l'abandon par la France de la garantie de la convertibilité du franc CFA. Chaque pays créerait alors sa propre monnaie et sa banque centrale gérerait librement ses avoirs extérieurs. Une telle éventualité risquerait d'entraîner un blocage du développement en raison des micros Etats que sont les pays africains : accentuation de la politique restrictive freinant l'expansion de l'activité économique, blocage des activités intra régionaux. et la crédibilité de la monnaie nationale na serait à priori acquise, constituant ainsi un obstacle supplémentaire à l'arrivée des capitaux étrangers.

Enfin une quatrième et dernière hypothèse consiste dans le maintien de l'union monétaire entre les pays africains, mais sous la tutelle française ; les banques centrales africaines seraient maintenues, mais n'entretiendraient plus aucune relation monétaire avec la France. Ce scénario aurait le mérite de promouvoir l'esprit de responsabilité chez les dirigeants africains, puisque la prise en charge du fardeau monétaire par la France et la possibilité de tirer sur le compte d'opérations, même l'union monétaire seraient préservés et surtout, les difficultés relatives à la non convertibilité automatique et illimitée du nouveau franc CFA en devise seraient mieux aplanies collectivement. La monnaie unique fournirait par ailleurs un cadre de développement des échanges intra régionaux en raison de la disparition des risques de change pour les entreprises.

De ces quatre hypothèses, laquelle sera la bonne ? Difficile de le deviner. Car de nombreuses questions demeurent sans réponse, en dépit des déclarations officielles rassurantes des dirigeants français et du silence inquiétant des africains.

Jean - Baptiste WAGO

JAE - 18 novembre 1996 - N° 229

## **TEXTE 2 : UNE SECONDE DEVALUATION DE FRANCS CFA ?**

Dix ans après la première dévaluation du franc CFA intervenue le 12 Janvier 1994, le spectre d'une seconde dévaluation plane encore. En Janvier 1994, le franc CFA avait été dévalué de 50 %. Cela signifie que si le 11 janvier, on pouvait acquérir avec une certaine somme 500 grammes d'un produit, le 13 janvier, on ne peut plus obtenir avec la même somme que 250 grammes de ce produit. Malgré les bienfaits qui suivaient la dévaluation, bienfaits chantés et repris par les économistes et les spécialistes de l'Afrique de tout poil, la dévaluation de 1994 a été vécue comme une trahison de la France envers ses anciennes colonies d'Afrique, devenues ses amis africains. En janvier 2004, l'Afrique, francophone se trouve dans la situation de 1994 : des taux de croissance économique minables, s'ils ne sont pas négatifs, des difficultés pour placer sur le marché international ses produits de base qui se trouvent être ses seules et uniques sources pour avoir des devises étrangères. A cela s'ajoutent la mal gouvernance, les malversations de toutes sortes, la gabegie de régimes corrompus, corrupteurs et corruptibles. En outre, l'absence de budget d'équipement ou d'investissement dans la plupart des états pour la transformation sur place des produits de base d'avoir des plus-values, le bardage des sociétés, parfois les fleurons d'une industrie nationale naissante entre les mains d'opérateurs économiques internationaux achèvent l'accélération de la mauvaise santé économique des états concernés. Il y a aussi et surtout la crise sociopolitique dans laquelle se démène avec des hauts et des bas la Côte d'Ivoire, crise dit on n'a pas fini de calculer les impacts sur l'ensemble des pays des sous-régions ouest africaines.

Depuis quarante ans, les pays francophones sont à la traîne du monde. Ces pays tiennent la lanterne rouge sur l'échelle du développement humain durable. Les responsables de ces pays étant ou s'étant montrés incapables de prendre leur indépendance économique qui passe par la souveraineté monétaire, il faut dévaluer pour guérir de leur infantilisme politique et corriger la pagaille avec laquelle ils conduisent leurs politiques économiques, le dernier sommet de l'union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA) qui a été tenu le 12 janvier à Niamey a pris la mesure de ce phénomène inéluctable à brève ou longue échéance.

Malheureusement les chefs d'états et de gouvernement présents à Niamey ont refusé de l'accepter c'est-à-dire de se préparer à l'affronter. Régimes impopulaires pour la plupart d'entre eux ils cachent la réalité de la situation à leurs peuples dont ils redoutent la colère.

Sur les ondes de RFI, le gouverneur de la banque centrale des états de l'Afrique de l'ouest (BCEAO), M. CHARLES KONAN BANY rejette avec véhémence l'idée d'une prochaine dévaluation du franc CFA. Obéirait-il aux consignes données par les chefs des états membres de la banque centrale de l'union monétaire ? Voilà des stratégies pour tromper la méfiance de la population, favoriser l'évasion des capitaux, et accroître au bout du compte la misère des peuples qui survivent déjà en dessous du seuil tolérable de la pauvreté. L'euro, la monnaie commune à quinze pays européens caracole en tête du dollar, la monnaie de référence dans les transactions internationales. Les exportations européennes se trouvent handicapées du fait de cet euro fort, ou de la faiblesse relative

du dollar. Le franc de la compagnie financière africaine (CFA) qui est arrimé à l'euro, via le franc français subit tous les inconvénients sans en avoir aucun avantage.

Il est incompréhensible que l'Afrique francophone, quarante années après les indépendances se mette aujourd'hui à trembler à l'aide d'une dévaluation de sa monnaie. Ses potentialités intrinsèques l'autorisent à battre sa propre monnaie, seule manque la volonté politique de ses dirigeants qui sont heureux de régner chacun sur un pays dont le produit intérieur brut (PIB) ne dépasse pas celui d'une ville moyenne européenne ou américaine. Qu'elle survienne demain, dans trois mois, à la fin de l'année de 2004, voire dans deux ans ou plus, une nouvelle dépréciation du franc CFA est possible, la véritable inconnue reste son ampleur : 25,50 ou 75%. La seule attitude honorable qui soit, c'est préparer les populations à y faire face. Mieux, décrocher le limbe CFA qui est arrimé à l'euro, avec toutes les conséquences qui s'y rattachent, même au prix de fauteuils. Combien de présidents africains sont prêts à la faire, eux qui inventent tous les trimestres des coups d'état pour se débarrasser à moindre frais de leurs adversaires politiques ?

### QUESTIONS

A l'aide du texte et vos connaissances, répondez aux questions ci-dessous :

#### **Economie générale**

- 1) Définissez les termes suivants
  - Système de change flottant
  - Convertibilité
  - La balance des paiements
  - Le quota
- 2) Que gagne un groupe de pays à avoir en commun une monnaie unique ?
- 3) A) Expliquez la deuxième hypothèse  
B) Montrez ses avantages et ses inconvénients pour les pays africains
- 4) Quels sont les effets positifs de la dévaluation sur l'économie ?

#### **Economie d'entreprise**

- 1) Définissez les mots suivants
  - La masse salariale
  - La veille informationnelle
  - La carrière
  - Le système d'information
- 2) Quelles sont les principales formes de communication dans l'entreprise ?  
Expliquez
- 3) Quel est l'impact des difficultés de communication sur le fonctionnement de l'entreprise ?
- 4) Quels sont les conséquences de la dévaluation sur la vie des entreprises se situant dans le pays où celle-ci a eu lieu ?